

## Les acteurs de l'ESS\* se mobilisent autour de la démocratie participative

### La participation, une des clés pour réussir la transition...

L'implication citoyenne et la participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement font partie des priorités du ministère de la Transition écologique et solidaire. La notion de « participation du public » est inscrite depuis des décennies dans la réglementation française. Elle a récemment été confortée par des ordonnances et décrets de 2016 et 2017 qui ont renforcé la concertation en phase amont des projets, plans et programmes, et modernisé la procédure d'enquête publique.

Les citoyens sont incités à participer lors de l'élaboration des décisions et pendant leur mise en œuvre : chantiers bénévoles, sciences participatives, financement participatif... La participation peut ainsi aller de la simple sensibilisation jusqu'au portage des politiques publiques. Elle est le cœur de métier de nombreuses associations comme FNE Ile-de-France, dont les bénévoles se penchent chaque jour sur les projets franciliens lors des concertations publiques et interpellent les citoyens sur les enjeux environnementaux. Selon ces associations, la participation du public est indispensable. Néanmoins, sa mise en œuvre via les outils numériques tels qu'Internet (plateformes de consultation, civic-techs...), aujourd'hui plébiscités par les pouvoirs publics, doivent jouer un rôle complémentaire au présentiel. Les contributions collectives du public sont potentiellement plus riches que les contributions individuelles.

De façon générale, les acteurs de l'économie sociale et solidaire contribuent particulièrement à l'évolution de la participation du public. C'est pourquoi l'ARENE s'interroge sur les motifs et les modalités de mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques, par exemple lors de la mise en place des Agendas 21 et des plans Climat. L'ARENE a organisé en ce sens de multiples ateliers et soutient aussi des expérimentations comme le projet de tiers-lieux à Ermont. Avec son appui, des citoyens s'emparent directement de projets participatifs, notamment en faveur des énergies renouvelables.

En partageant les sept expériences et le World café ci-dessous, les acteurs présents à la rencontre du 12 décembre 2017 ont nourri de nombreuses réflexions : Quelles conditions pour favoriser la sensibilisation et la participation des citoyens dans leur vie de tous les jours, sur leur territoire, dans leur entreprise ? Comment convaincre les instances décisionnaires des avantages de la participation ? Comment favoriser la mobilisation du public pour la préservation de l'environnement, en s'y investissant de façon émotionnelle et concrète ?

Cette synthèse vise à refléter l'intelligence collective et contribue à enrichir les Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable de 2018.



# Sept témoignages ont illustré les différentes formes de la démocratie participative et un World café a permis de dégager des idées sur les conditions de réussite de la mobilisation des individus et des collectivités.

## Implication des salariés de L'Oréal et de Johnson & Johnson

L'association PikPik Environnement a vocation à sensibiliser tous les publics à l'environnement et travaille de plus en plus avec des entreprises et leurs salariés. Johnson & Johnson agit depuis des années pour limiter les impacts de son siège, mais certains de ses quelque mille salariés voulaient aller plus loin. Depuis 2012, des animations et des sorties nature ont donc été organisées: entre autres actions, quatre tonnes et demie de déchets ont ainsi été ramassées dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye par ceux qui étaient volontaires, et le toit d'une crèche proche a été réaménagé pour en faire un jardin pédagogique. L'Oréal a quant à elle amélioré son campus, et PikPik Environnement intervient dans l'entreprise depuis 2015 de façon ludique, notamment pour améliorer le tri des déchets: les poubelles ont été retirées des bureaux et remplacées par des sets de tri en bout de couloirs, et une « green team » a été mise en place (ce fut le cas également chez Johnson & Johnson). L'une de ces green team a conçu des meubles de tri pour les salles de réunion. Ce type d'actions reste rare dans les PME, mais l'association obtient de bons résultats en déculpabilisant l'approche de l'environnement, et suscite même des vocations de bénévolat.

Kaméra Vésic, PikPik Environnement  
[www.pikpik.org](http://www.pikpik.org)



## Pas à Pas... Fabrique ta ville!

L'association Vivacités anime depuis 1998 des classes de ville et a souhaité impliquer des enfants dans des projets d'aménagement urbain. Avec l'association CapaCités, une démarche de pédagogie par le projet a été menée à Ecquevilly (Yvelines), en impliquant un centre de loisirs situé en bordure d'un quartier en rénovation urbaine (ANRU). Avec le soutien de la Région et en co-construction avec le service éducatif de la Ville, les enfants ont décidé d'investir un terrain de football inutilisé en collaboration avec la municipalité. Quinze enfants de 6 à 11 ans, *Les architectes de Vivacités*, ont ainsi construit le projet *Pas à Pas... Fabrique ta ville!* Ils ont diagnostiqué le terrain et ont dessiné son futur aménagement (projet architectural) associant espace de lecture, espace de jeux et espace jardiné. Le projet a été préfiguré *in situ* en utilisant des objets récupérés dans la ressourcerie proche, et le 25 mai 2016, l'espace a été vécu de façon éphémère par les habitants et les enfants du quartier. Depuis, trois bacs potagers, un hôtel à insectes et une haie fruitière sont en place, entretenus par le centre de loisirs et fréquentés par tous. Un blog a été créé et un livre d'or du projet a été remis par les enfants aux élus, et a été exposé trois mois à la mairie.

Marianne Duffet, Vivacités Île-de-France  
[www.vivacites-idf.org](http://www.vivacites-idf.org)  
et [www.fabriktaville.vivacites-idf.org](http://www.fabriktaville.vivacites-idf.org)



## Rues aux enfants: concertation dans le cadre d'un plan piéton

Alors que les enfants ont été chassés de la rue par la voiture, le principe de la *Rue aux enfants* consiste à fermer temporairement une voie aux circulations motorisées pour que le jeune public la réinvestisse à travers des jeux (marelle, trottinette, rollers, etc.), des animations de sensibilisation et des activités artistiques (dessin à la craie...), qui favorisent les rencontres intergénérationnelles. À ces occasions, les enfants expriment spontanément leur créativité et démontrent à quel point ils sont experts en usage des rues. Mais la *Rue aux enfants* donnera bientôt lieu aussi à des aménagements dédiés: à Paris, cette démarche votée (déployée) dans le cadre du budget participatif parisien via les projets *Rendre la rue aux enfants* et *Paris aux piétons*, est accompagnée par les associations Cafézoïde et Vivacités, avec l'aide de deux architectes. Fin 2017, la concertation était déjà lancée auprès de deux classes de primaire qui ont réalisé maquettes et plans. Dans la rue des Lilas, les enfants travaillent sur la création d'un parklet qui remplacera quelques places de stationnement. La rue Colette Magny (19<sup>e</sup> arrondissement, quartier Politique de la ville) deviendra quant à elle une *Rue aux enfants* pérenne.

Marianne Duffet et Raphaële Héliot, Vivacités Île-de-France  
[www.cafezoide.asso.fr](http://www.cafezoide.asso.fr) [www.vivacites-idf.org](http://www.vivacites-idf.org)  
et <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

## Le projet de tiers-lieux à Ermont

Les tiers-lieux désignent tous les espaces collectifs hors domicile et travail: bibliothèques, bars, espaces de *coworking*... À Ermont (Val-d'Oise), il existe déjà un Repair Café municipal (lieu dédié à la réparation) très fréquenté. Mais des habitants et des entrepreneurs sociaux souhaitent aller plus loin. La Ville s'est alors inscrite dans un appel à projets de l'ARENE, dont elle a été lauréate, pour savoir si de tels lieux (publics, privés, associatifs) pouvaient être développés à Ermont. Dans le cadre de son Agenda 21, elle a rassemblé les 25 et 26 février 2017 un forum contributif. Un atelier sur les tiers-lieux a réuni des habitants, la municipalité et l'ARENE. Les attentes sont variées – restauration, accueil des enfants, partage de l'informatique, etc. –, mais toutes convergent sur la demande d'un lieu convivial regroupant de multiples activités selon les jours et les heures. Depuis cet événement, il a été fait appel à un bureau d'études pour affiner le projet du point de vue économique, des usages et du portage juridique. Un nouvel atelier a rassemblé des personnes et des structures susceptibles d'animer cet espace; et il reste aussi à identifier des locaux adaptés.

Armelle Pierre, Ville d'Ermont, et Louise Vaisman,  
IAU département énergie et climat ARENE - [www.ermont.fr](http://www.ermont.fr)  
et [www.arenedf.org](http://www.arenedf.org)





## Le programme Vigie Nature

Vigie Nature, programme de sciences participatives porté par le Muséum national d'Histoire naturelle, trouve son origine en 1989 avec le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), dédié aux ornithologues. En 2006, un premier programme a été ouvert au grand public à travers des protocoles ne supposant aucun savoir préalable, d'autres programmes ont suivi. En 2017, une quinzaine d'observatoires couvrent oiseaux, plantes, insectes, mollusques... Ils s'adressent aux naturalistes, au grand public, aux scolaires et à certains professionnels. Ces projets de recherche impliquent les citoyens pour récolter massivement des données afin de mieux connaître l'évolution de la biodiversité. Ils poursuivent aussi d'autres objectifs : éducation à la science, amélioration de la gestion, éducation à l'environnement, préparation des décisions politiques. Plus de 15 000 personnes participent à Vigie Nature chaque année, tout comme 500 classes et 400 exploitations agricoles. Les observateurs deviennent vite autonomes et se corrigent mutuellement, sur un mode *wiki*, et se donnent les moyens de se rencontrer. Ils contribuent même à l'évolution des protocoles scientifiques par leurs suggestions. Ces programmes font l'objet de partenariats au niveau national avec des associations co-fondatrices. Au niveau local, un tissu de relais porte ces observatoires, l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine de Seine-Saint-Denis et joue, à cet égard, un rôle moteur en Île-de-France.

Anne Dozières, Muséum national d'Histoire naturelle et Odile Le Faou, Conseil départemental 93 -  
<http://vigienature.mnhn.fr> et  
<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/-L-Observatoire-.html>

## Mobiliser les citoyens à participer à la décision sur un projet environnemental

Les plus de 400 associations de FNE Ile-de-France sont rompues aux démarches de consultation et de concertation officielles sur les projets environnementaux, lors desquelles elles font part de leur expertise. Mais elles doivent aussi mettre à la portée de tous des dossiers souvent complexes. FNE Ile-de-France a donc développé des moyens ludiques de sensibilisation. En 2016, dans le cadre de la concertation sur le plan francilien de protection de l'atmosphère, l'association a publié la bande dessinée pédagogique L'air en bulles, distribuée à tous les maires, écoles primaires et collèges de la région, et également proposée à la vente : près de 15 000 exemplaires ont ainsi été diffusés. En 2017, elle a aussi lancé le concours vidéo des initiatives environnementales en Île-de-France (<http://concoursvideo.fne-idf.fr>). Les lycéens suivant l'option Cinéma et audiovisuel, les étudiants de ces spécialités et les associations environnementales pourront ainsi partager actions, points de vue, approches positives et solutions citoyennes à travers des clips de trois minutes maximum. Un jury composé de professionnels décernera les prix qui seront remis en juin 2018. Plus d'une vingtaine de projets avaient été signalés fin 2017.

Dominique Duval, FNE Ile-de-France - <http://fne-idf.fr>

## Mobiliser via l'outil numérique

La *Civil Tech* désigne les outils numériques visant à améliorer le fonctionnement démocratique et la participation. Pour ce faire, Cap Collectif propose six applications participatives : consultation sur des projets nationaux ou locaux, budgets participatifs, appels à projets, questionnaires, boîtes à idées, interpellations. Ainsi, lors de la consultation menée en 2017 sur le plan Climat de Lille, 320 participants ont déposé 452 contributions. En partageant aisément et rapidement l'information et en multipliant le nombre de participants potentiels, ces dispositifs peuvent améliorer les politiques publiques et renforcer la confiance. Ils débouchent aussi généralement sur des postures contributives. Dans le domaine environnemental, tout citoyen porte en effet au moins une expertise d'usage : le numérique permet alors de recueillir de nombreux avis et, souvent, de mieux partager les arbitrages collectifs. Ceci étant, la confiance dépend avant tout de l'intégrité du processus proposé par les autorités. La meilleure expérience à cet égard a été la consultation sur le projet de loi *République numérique* : 97 % des participants (pour 1 501 contributions) ont déclaré être prêts à s'engager à nouveau dans un tel processus.

Cyril Lage, Cap Collectif  
<https://cap-collectif.com>





# Les enseignements du World café

## Conditions de réussite pour la mobilisation des individus:

- Favoriser la prise de conscience et les aspirations en faveur du développement durable;
- Lever la peur du jugement de l'autre, afin que chacun puisse s'exprimer. Favoriser la confiance grâce à un processus transparent;
- Laisser s'exprimer les émotions ;
- Favoriser la culture du projet collectif local, en décloisonnant les milieux et les âges, et s'appuyer sur l'attachement au territoire ;
- Recourir au numérique en complément des autres moyens, notamment pour attirer les plus jeunes ;
- Faire en sorte que la participation puisse se traduire directement en action.

## Conditions de réussite pour qu'une collectivité se mobilise:

- Céder réellement du pouvoir. Préciser si la consultation porte sur l'opportunité du projet et/ou sur ses modalités, et le moment auquel elle intervient dans la prise de décision ;
- Apporter le bon niveau d'information ;
- Partager les valeurs et les règles de la consultation dès le départ et les respecter, sous peine de perte de crédibilité. Faire appel à un coordinateur neutre ;
- Cerner dès le départ les projets réalisables en termes financier et de temps ;

- S'adresser au public au-delà des corps intermédiaires ;
- Répondre aux demandes de la population et des responsables publics ;
- Considérer la participation comme une richesse, non comme un obstacle ;
- S'engager dans des partenariats durables et dans une approche transversale.

## Bénéfices attendus pour le territoire :

- Renforcer la démocratie locale et diminuer le niveau de conflictualité grâce à une bonne communication et à l'écoute entre les habitants ;
- Créer du consensus et prévenir les contentieux ;
- Responsabiliser les habitants en leur permettant de quitter les postures idéologiques pour prendre conscience des atouts et contraintes du territoire ;
- Créer des liens durables et enrichir la vision commune du territoire, dans une perspective pédagogique ;
- Améliorer, humaniser, pérenniser et adapter les projets à la population en s'appuyant sur l'intelligence collective, y compris en termes de coûts.



## Autres sites ressources :

- IAU - département Énergie et climat ARENE: [www.arenaidf.org](http://www.arenaidf.org)
- DRIEE Île-de-France: [www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/)
- France Nature Environnement Ile-de-France: <http://fne-idf.fr/>

**Directeur de la publication :** Fouad Awada

**Rédaction :** Laurent Hutinet

**Coordination éditoriale**

Hélène Sanchez, Élise Faure - IAU - département Énergie et climat ARENE

**Création graphique**

Olivia La Hondé

**Crédits photographiques**

IAU - département Énergie et climat ARENE

**Impression :** IMS Pantin

**Date d'impression :** mars 2018



Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

